

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU LAC DE SERRE-PONCON
AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE**

Annule et remplace l'avis du 24 octobre 2011 suite à erreur administrative
(Toutes les offres reçues avant le 19/12/11 seront considérées comme nulles et non avenues)

Identification de la collectivité publique délégante :

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon - Rue du Morgon 05160 SAVINES LE LAC

Procédure de passation :

Délégation de service public, de type régie intéressée (procédure simplifiée)

Objet de la consultation :

Gestion des mouillages publics de Chanteloube (Chorges), de la Baie Saint-Michel (Chorges), de la Baie du Planet (Prunières) et de Port St Pierre (Le Sauze-du-Lac)

Chaque site fera l'objet d'une candidature distincte

Caractéristiques principales du service commercial (données indicatives) :

- 34 places sur ponton sur Chanteloube
- 24 places sur ponton et 140 mouillages sur bouées à la Baie Saint-Michel
- 76 places sur ponton et 35 mouillages sur bouées à la Baie du Planet
- 40 places sur ponton et 5 mouillages sur bouées à Port Saint-Pierre

Caractéristiques principales du futur contrat :

- Durée : du 1^{er} mars 2012 au 31 décembre 2014
- Rémunération : 50% des recettes annuelles toutes taxes comprises
- Prestation attendue du Régisseur intéressé :
 - o La gestion, l'animation et la promotion de la plaisance et du motonautisme, dans le cadre de ses obligations de service (ouverture, tarification, continuité du service)
 - o L'exploitation technique, l'hygiène et le gardiennage des ouvrages mis à disposition
 - o Le respect des normes environnementales et l'entretien des équipements
 - o La gestion commerciale et l'attribution locative de places de mouillages aux usagers

Présentation et contenu du dossier de candidature

Le dossier de candidature, rédigé en français, doit intégrer :

- Les renseignements, références, attestations, certificats, etc., visés aux articles 44 à 47 du Code des marchés publics.
 1. Lettre de candidature, imprimé DC1 avec habilitation du mandataire dans le cadre d'un groupement
 2. Déclaration du candidat, imprimé DC2 avec les pièces annexées
 - certificats fiscaux (liasse 3666)
 - certificats sociaux (Urssaf, caisse maladie, caisse vieillesse).Ces pièces peuvent être remplacées par l'état annuel des certificats reçus
 3. L'ensemble des références que le candidat estimera utiles à la démonstration, d'une part, de sa spécialisation dans le domaine concerné par la consultation, cela par la production de toute référence ou certification.
- Un dossier de délégation de service public (contrat et annexes) dûment rempli et signé (à retirer auprès du S.M.A.D.E.S.E.P. ou à télécharger à l'adresse <http://www.smadesep.com/cms/index.php/espace-pro/marches-publics/>).

Critères de sélection des candidats :

- Conformité du dossier de candidature (40%)
- Garanties techniques et financières (30%)
- Références récentes dans le domaine concerné par la consultation (30%)

Les renseignements d'ordre administratif et / ou technique pourront être obtenus auprès du S.M.A.D.E.S.E.P. :
tél : 04 92 44 33 44 - fax : 04 92 44 33 47 - mail : contact@smadesep.com

Remise de l'offre :

L'offre devra être adressée au S.M.A.D.E.S.E.P. par pli recommandé avec accusé de réception ou déposé contre récépissé. L'enveloppe portera la mention « Candidature à la gestion déléguée des mouillages publics de Serre-Ponçon - nom du site choisi - ne pas ouvrir ».

Date d'envoi du présent avis : 19 décembre 2011

Date limite de réception des candidatures : 5 février 2012